SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTC (3616)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **07/07/2023**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2023-3522**
Rapport autorisé le : **18-JUIL.-2023 16:30**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
R : résultat rendu sous réserve.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO23-30020 / BTC prélevé le 05-JUIL.-2023 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		07/07/2023				27	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	07/07/2023	*			41.9	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	07/07/2023	*			16.88	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	11/07/2023	*			11.33	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	11/07/2023	*			113.30	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	11/07/2023	*			0.91	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	11/07/2023	*			9.10	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	11/07/2023				12.5	-		
Sélénium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	11/07/2023	*			6.5	mg/kg MS		
Mercure	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17852	11/07/2023	*			1.3	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			6446	mg/kg MS		
Bore	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023				<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			5.45	% sur brute		
Cadmium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			2.4	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			7.2	mg/kg MS		
Chrome	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			52.7	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			738	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			81112	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			0.07	% sur brute		
Arsenic	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	11/07/2023	*			4.9	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			0.50	% sur brute		
Manganèse	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			226	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			10.6	mg/kg MS		
Sodium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			359	mg/kg MS		
Nickel	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			30.4	mg/kg MS	200	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Plomb	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			127	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			27180	mg/kg MS		
Zinc	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/07/2023	*			1891	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	12/07/2023				2712	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	NF EN 17322	07/07/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	NF EN 17322	07/07/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	NF EN 17322	07/07/2023	*		r	0.017	mg/kg MS		
PCB 118	NF EN 17322	07/07/2023	*		r	0.013	mg/kg MS		
PCB 138	NF EN 17322	07/07/2023	*		r	0.015	mg/kg MS		
PCB 153	NF EN 17322	07/07/2023	*		r	0.025	mg/kg MS		
PCB 180	NF EN 17322	07/07/2023	*		r	0.014	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	07/07/2023			r	0.11	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	NF EN 17503	07/07/2023	*		r	0.58	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	NF EN 17503	07/07/2023	*		r	0.34	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	NF EN 17503	07/07/2023	*	R	r	0.27	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007	12/07/2023	*		r	3.94	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	07/07/2023	*		r	0.103	% MB		
pH	NF EN ISO 10390	07/07/2023	*		r	7.3	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	07/07/2023				20.2	°C		
Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : refus	NF EN 16179	10/07/2023	*			<5.0	%		
Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	10/07/2023	*			0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.
Réserve sur le résultat du Benzo[a]pyrène (C4-53) :La variation du temps de rétention est supérieure à 1%

Légende :
BO : BOUE

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Yves ZARZELLI
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° :

Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) :

- [x] Boue Seine Aval +
- [ ] Boue Réglementaire
- [ ] Boue Non Epandable
- [ ] Boue Non Conforme FNC n°

Date : 25/7/23

Visa : Jean-Marc DANIEL
Responsable adjoint
Service 4
Site Seine Aval / SIAAP

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP Service public de l'assainissement francilien	RAPPORT	
	DLE **Direction des laboratoires et de l'Environnement** **Laboratoire d'Analyses et Prélèvements** 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	cofrac ESSAIS Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **BACTERIO BTC (3619)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **03/07/2023**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-LAM-2023-3342**
Rapport autorisé le : **11-JUIL.-2023 09:10**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO23-807 / BTC prélevé le **03-JUIL.-2023 07:00**
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité
	Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	03/07/2023				Absence	UFC/gMS
	Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	03/07/2023	*			<5.60E+00	NPP/gMS
	Semaine prélèvement		03/07/2023				27	-

Observations liées aux résultats :
Matière sèche : 39,1% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2023-3333)
Résultats :
- E. Coli = <5.6 NPP/mL
- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :
BO : BOUE

Yves ZARZELLI
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 27

Microbiologie :

[X] Coliformes thermotolérants : Abs / g MS

[X] Escherichia Coli : <5.6 NPP / g MS

Date : 12/07/2023 Visa :

Jean-Marc DANIEL
Responsable adjoint
Service 4
Site Seine Aval / SIAAP

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.